

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025-09-03

SEANCE DU LUNDI 15 SEPTEMBRE 2025

Date de la convocation : 08/09/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi quinze septembre 2025 à 20h30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PAILLARES, Maire.

Présents : 17

PAILLARES Bernard, ALBERT Mathieu, PECQUENARD Caroline, LORMIERES Philippe, MALY Véronique, MAYMAT Philippe, SERNY Philippe, MONTELS Nathalie, LECOINTE Marie-Jeanne, LACAM Sébastien, DIAZ Sandrine, RISPE Laurence, GIRARD Natacha, DEL RIO Sandy, LOMBRAIL Sébastien, BELDA Laure, FORESTIÉ Edouard

Absent excusé : 1

Monsieur BODOT Damien donne pouvoir à Monsieur ALBERT Mathieu.

Monsieur LORMIERES Philippe été élu secrétaire de séance.

Objet : *Approbation du rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable – exercice 2024 du Syndicat mixte de production d'eau potable des vallées du Tarn et du Tescou.*

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du *Syndicat mixte de production d'eau potable des vallées du Tarn et du Tescou*.

Un exemplaire de ce rapport a été remis à chaque élu.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve le rapport 2024 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du *Syndicat mixte de production d'eau potable des vallées du Tarn et du Tescou*.

Adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance.
Copie certifiée conforme.
Saint-Nauphary, le 16/09/2025

Le secrétaire,
Philippe LORMIERES.

Le Maire,
Bernard PAILLARES.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 16/09/2025
et publication ou notification
du 09/2025
Le Maire,

Bernard PAILLARES

